

Réf: Dossier N° 156217

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DYGITALYS »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon SOGEPHIA  
SOLIC 3, non loin du terminus 40, 11 BP 1020 ABIDJAN 11, îlot  
52, lot 4461, Section CI, Parcelle 654. (voir plan de  
localisation), Lot 52, Ilot 4461

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 novembre 2022 ,  
et enregistrés au CEPICI le 03 novembre 2022, il a été constitué une SARL  
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYGITALYS »

Objet : ASSISTANCE EN MAITRISE D'OUVRAGE

-SÉCURITÉ INFORMATIQUE

-SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE ET  
ELECTRONIQUE

- INSTALLATION ET MAINTENANCE SYSTEME DE  
SECURITE INFORMATIQUE ET ELECTRONIQUE

-VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUE ET  
ELECTRONIQUE

-VIDEOSURVEILLANCE

-POSE DE FIBRE OPTIQUE

- CONTROLE D'ACCES

- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en

garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Yopougon, ABIDJAN Yopougon SOGEPHIA SOLIC 3, non loin du terminus 40, 11 BP 1020 ABIDJAN 11, îlot 52, lot 4461, Section CI, Parcelle 654. (voir plan de localisation), Lot 52, Ilot 4461

Dirigeant(s): M FOFANA IBRAHIMA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2022-B13-10249 du 04/11/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°59721/GTCA/RC/2022 du 04/11/2022

